

SERVICE HSE

L'ORGANISATION DES SECOURS
Siège ENI France

1 – SAUVETEURS, SECOURISTES DU TRAVAIL (SST)

La société ENI France compte 6 Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) au siège :

Les SST sont repérés par des autocollants placés soit sur leur poste de travail, soit sur les parois vitrées à proximité de leur poste de travail.



En cas de problème, il est impératif de contacter un de ces SST et/ou le cas échéant alerter les secours.

ÉTAPE 1 : IDENTIFIER LES PERSONNES APTES A INTERVENIR

Lorsqu'un salarié est victime d'un accident ou d'un malaise sur son lieu de travail, le sauveteur Secouriste du travail doit :

- Protéger, c'est-à-dire reconnaître les risques persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident ou son environnement (persiste-t-il un risque d'écrasement, d'électrisation, d'incendie ou d'explosion, d'asphyxie, etc. ?) et supprimer ou isoler le risque, ou soustraire la victime au risque, sans s'exposer lui-même.
- Examiner la victime : est-ce qu'elle saigne abondamment, s'étouffe, répond aux questions et se plaint, respire, etc. ?
- Faire alerter ou alerter, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Secourir, en prodiguant les premiers soins ou en faisant appel aux acteurs externes à l'entreprise (pompiers, SAMU, ambulance....)

ATTENTION : Il ne faut en aucun cas administrer des médicaments, une boisson et/ou tout autre aliment sans l'avis du médecin du SAMU

S'il n'y a pas de SST présent dans l'entreprise, la personne doit alerter les secours.

Il ne faut attendre plus de 2 minutes quand la douleur persiste pour prévenir les secours.

ÉTAPE 2 : LES MATERIELS DE SECOURS

Les lieux de travail sont équipés d'un **matériel de premiers secours** (Adapté à la nature des risques et facilement accessible) et d'un **défibrillateur**.

Ces matériels sont disponibles à l'accueil pour le siège et font l'objet d'une signalisation adaptée.

A proximité de ces matériels de secours, est installé un dispositif d'appel destiné à alerter une structure de soins d'urgence extérieure à l'établissement : Téléphone, consignes de sécurité et numéros d'urgence.

ÉTAPE 3 : LE TRANSPORT DES BLESSÉS :

Faites toujours appel à des intervenants agréés pour le transport de blessés : le SAMU ou le SMUR (service mobile d'urgence et de réanimation), les services départementaux d'incendie et de secours (pompiers), ou les ambulances privées. C'est le médecin ou le service d'urgence, qui décide du moyen le mieux adapté pour le transport de la victime.

RAPPELS IMPORTANTS

NUMEROS A APPELER EN CAS D'URGENCE :

SST (Sauveteur Secouriste du Travail) :

	Service	Poste
Carole REDOUIN	SUPPLY / LOG	7823
Caroline FOSSIER	SUPPLY / LOG	7834
Xavier DI MAMBRO	INFORMATIQUE	7809
Marie BREUZIN	HSE (2 ^{ème} étage)	7880
Florence CHASSON	RESEAU (2 ^{ème} étage)	7863
Michèle FUGL	RESEAU (2 ^{ème} étage)	7850

POMPIER Le 0 18 ou le 0 112
SAMU Le 0 15 ou le 0 112
POLICE SECOURS Le 0 17 ou le 0 112
Le 22 d'un poste fixe - Sans faire le 0

LES INFORMATIONS A COMMUNIQUER :

Lorsqu'une personne contacte un service d'urgence, elle doit penser à indiquer :

- **son nom** (permet d'authentifier l'appel) ;
- **le numéro de téléphone d'où elle appelle** : le numéro s'affiche au standard, mais cela permet d'authentifier l'appel, et il faut prévoir une défaillance du système d'affichage du numéro ; le fait d'avoir le numéro de téléphone permet aux secours de rappeler pour avoir des précisions (contre-appel) et de localiser l'appel ;
- **la localisation précise de l'accident** avec en particulier la commune ;
- **la nature du problème** : malaise ou accident, ce qui s'est passé, les circonstances de l'accident ;
- **les risques résiduels éventuels** (incendie, produit chimique, route à grande circulation, effondrement...) ;
- **le nombre de victimes** ;
- **la gravité de l'état de chaque victime** (si elles ne sont pas trop nombreuses)
- **les premières mesures prises et gestes effectués** (protection, gestes de première urgence) ;
- Elle doit répondre aux questions, écouter les conseils, attendre les instructions avant de raccrocher. **Il ne faut jamais raccrocher** avant que le service de secours contacté ne l'ait demandé.



2 – PROCEDURE EVACUATION : GUIDES ET SERRES-FILES

Des systèmes d'alarmes sont installés pour donner, en cas d'urgence, (incendie, risques sismiques et autres) l'ordre d'évacuation du public ainsi que le personnel.

Dans le cadre de ces exercices d'évacuation, des « Guides » et des « serre-files » équipés de brassards verts ou de gilets jaunes sont désignés pour guider, surveiller et valider l'évacuation complète du personnel du siège d'ENI France

L'évacuation se fait toujours par les escaliers en suivant les consignes des guides et serres files jusqu'au point de rassemblement rue du Professeur Hubert Curien.

La société ENI France compte les Guides et Serre-Files suivants :

	<u>Issue de secours</u>	<u>Guides</u>	<u>Serre-files</u>	<u>Zones spécifiques à contrôler (SF)</u>
Zone 1 : Marketing - Achats	Sortie principale côté accueil	Catherine TANGUAY Christine BELJONC	Marie-Julie VARELA Sandrine MULLER	Sanitaires
Zone 1 : RH-ICT- Lubrifiants	Sortie bureau RH vers palier côté "14"	Hélène RAGUENES Aurélia DE COSTANZI	Xavier DI MAMBRO Jean-Baptiste WARIN Bruno BOISSONNET	Data Center
Zone 2 : DAF- SLW	Sortie vers salle Bach	Stéphane BRUNET Sabeha BOUANANI Carole REDOUIN	Frédéric RIVAL Saïda DJERABA	Salle "détente-café" Salle archives
Zone 3 : Réseau	Sortie « principale » et/ou sortie du fond côté « Gestion »	Michèle FUGL Philippe GROSLEGIAT	Corinne CATTIN Mouslimati ASSANI	Sanitaires

Le guide fait évacuer les occupants en les guidant vers l'issue de secours la plus proche et en les conduisant au point de rassemblement. Il déverrouille les portes d'accès aux paliers (boîtiers verts).

NB : après un exercice, le guide doit re-verrouiller les portes qu'il a déverrouillées

Le Serre-file fait le tour des bureaux et des lieux « isolés » (salles de réunions, bureaux, salle de pause, local archives, sanitaires sur le palier) pour vérifier qu'il ne reste personne. Ensuite il retrouve ses collègues au point de rassemblement et signale son arrivée au guide de son secteur.

NB : Concernant le Data-Center, vérifier que la lumière au-dessus de la porte est éteinte, sinon frapper à la porte et si personne ne répond le signaler au point de rassemblement.

Remarques :

- 2 exercices d'évacuation sont organisés chaque année par la Régie de l'immeuble : Le déclenchement d'une des alarmes déclenche l'ensemble des alarmes du l'immeuble (N°12 et N°14).
- Les alarmes sont déclenchées manuellement sur les paliers des numéros 12 et 14 (A côté des portes des escaliers de secours) et à côté de la porte d'accès à l'escalier de secours coté local CE.
- Lors d'une évacuation, les guides et serres files présents dans d'autres zones doivent immédiatement regagner leurs zones respectives.
- **En cas d'absence de serre-file sur une zone, l'un des guides de la zone devient serre-file**
- Les plans des zones de 1 et 2 et d'autres éléments relatifs à l'évacuation, sont en échange sous (x) :00-EVACUATION

**UNE EVACUATION NE DOIT JAMAIS EXCEDER 5 MINUTES
DES LE DECLENCHEMENT DE L'ALARME.**